

<http://www.ujfp.org/spip.php?article7117>



Campagne pour la libération immédiate de tous les enfants palestiniens prisonniers d'Israël



UJFP en action - Appels et manifestations -
Date de mise en ligne : vendredi 12 avril 2019

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

La politique de terreur menée par Israël contre les enfants palestiniens DOIT CESSER !

5450 Palestiniens sont actuellement détenus dans les prisons israéliennes pour raisons politiques. Parmi eux :

- ▶ **205 enfants dont 32 de moins de 16 ans ; 48 femmes ; 497 détenus administratifs ; 340 sont de Jérusalem Est ; 294 sont de la bande de Gaza.**

Campagne pour la libération des enfants palestiniens emprisonnés par Israël

A l'initiative de la Coordination des associations palestiniennes : Forum Palestine Citoyenneté ; Association de Palestiniens en Ile-de-France ; GUPS ; Comité pour le respect des droits de l'Homme en Palestine ; Et avec le soutien de plus de 120 personnalités, associations, organisations syndicales et politiques dont : ATTAC, Association France Palestine Solidarité (AFPS), ATMF, ARAC, Campagne BDS, CCFD-Terre Solidaire Paris, EELV, Ensemble, Femmes Egalité, FTCT, MRAP, NPA, PG, PCF, PCOF, Solidaires, UJFP, UJR IdF...

A l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec les prisonniers politique palestiniens,
Rassemblement
Jeudi 18 avril 2019, Place Saint-Michel
A partir de 18H

Israël est le seul pays au monde à poursuivre systématiquement, chaque année, entre 500 et 700 enfants devant les TRIBUNAUX MILITAIRES sans aucun respect des droits fondamentaux à un procès équitable.

Depuis début 2018, plus de 900 enfants palestiniens âgés de moins de 18 ans de la Cisjordanie occupée et de Jérusalem-Est ont été arrêtés et, selon les statistiques de mars 2019 d'ADDAMEER (organisation palestinienne de soutien aux prisonniers et aux droits de l'homme), 205 enfants sont toujours en détention, dont 32 ont moins de 16 ans. Ils sont détenus dans les prisons israéliennes, dans des conditions intolérables et en totale violation de la Convention Internationale des droits de l'enfant. L'accusation la plus répandue contre les enfants est le jet de pierres, « crime » passable de 20 ans de prison.

Depuis 2000, plus de 12 000 enfants palestiniens ont été arrêtés par l'occupant israélien.

Au mépris des conventions internationales des droits de l'enfant :

- ▶ Dans 40 % des cas, ils sont arrêtés la nuit, arrachés à leur sommeil, sous les yeux de parents résistants mais impuissants ;
- ▶ La grande majorité font état de violences physiques, verbales, d'humiliations lors du transfert au centre d'interrogatoire, pendant les interrogatoires puis la détention...
- ▶ L'accusation la plus courante (qui sert de prétexte à l'arrestation des enfants) est le jet de pierre, « crime » passible de 10 à 20 ans de prison !
- ▶ Une fois libérés, ils continuent à être harcelés par les forces de répression israéliennes ou assignés à résidence.

Nadeem, le jeune ex-prisonnier, plusieurs fois détenu depuis l'âge de 13 ans, venu témoigner de ses conditions de détention lors d'une tournée en France en novembre 2018, a été à nouveau arrêté en février 2019 durant 5 jours, sans motif. Ces arrestations et détentions d'enfants illustrent la politique de punition collective à laquelle se livre l'Etat

Campagne pour la libération immédiate de tous les enfants palestiniens prisonniers d'Israël

d'apartheid israélien qui tente de les recruter comme informateurs, leur fait signer des textes en hébreu, et exerce un racket financier sur les familles en les forçant à payer de lourdes amendes pour leur libération.

Ces arrestations et détentions ont un impact sur la santé mentale des enfants. Ils souffrent d'un sentiment d'insécurité permanent, de troubles de stress post-traumatique et finissent trop souvent par abandonner leurs études.

En s'en prenant aux enfants, l'Etat d'apartheid israélien tente de briser toute résistance palestinienne et tout espoir futur

Soutenez la Campagne

- ▶ en signant la pétition sur : <http://liberez-enfants-palestiniens.fr>
- ▶ et en participant financièrement par chèque au MRAP, 43 bd de Magenta, 75010, avec la mention « Enfants Palestiniens » au dos du chèque.

Pour nous contacter : c/o CICUP, CICP 21 ter rue Voltaire 75011 Paris

Par mél : campagne@liberez-enfants-palestiniens.fr